CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E10990** **VALABLE JUSQU'AU** **11/11/2027**

ÉDITÉ LE 30/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/07/1974

Raison sociale : ISIGNY PEINTURE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 22/04/2025

Capital : 100 000

ROUTE DE CHERBOURG
ZI
14230 ISIGNY-SUR-MER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN CEDEX 1983B20039

Siret : 302 117 445 00015

Téléphone : 02 31 22 04 66 **Fax :**

Portable :

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 6446890-1

Responsabilité légale :
ETUDES COMMERCIALISATION INNOVATION (339 651 606) / MARIE JULIEN PRÉSIDENT / MOUGIN ERIC DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5145063204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5145063204

Site Internet : http://www.marie-et-commpagnie.com

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

E-mail : isigny-peinture@marie-et-cie.com

Effectif moyen : 28 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 189 382 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	6	04/06/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	27	28/09/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/09/2026 17:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E10990** **VALABLE JUSQU'AU** **11/11/2027**

ÉDITÉ LE **30/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/07/1974
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 22/04/2025
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN CEDEX 1983B20039

Siret : **302 117 445** **00015**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 6446890-1

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5145063204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5145063204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **ISIGNY PEINTURE**

ROUTE DE CHERBOURG
ZI
14230 ISIGNY-SUR-MER

Téléphone : 02 31 22 04 66 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.marie-et-commpagnie.com
E-mail : isigny-peinture@marie-et-cie.com

Responsabilité légale :
ETUDES COMMERCIALISATION INNOVATION (339 651 606) / MARIE JULIEN PRÉSIDENT / MOUGIN ERIC DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Effectif moyen : 28 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	12/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	25/11/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/09/2026 17:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.